



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnisation

Question écrite n° 59580

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation des anciens employés de la concession française de Shanghai. Ces personnes revendiquent la redistribution en leur faveur d'un montant transféré en Suisse, en 1946, sur instruction de l'administration de l'économie et des finances, constitué de fonds collectés par le consul de France à Shanghai dans le cadre de la rétrocession de la concession aux autorités chinoises. Ce dossier a fait l'objet à ce jour de nombreuses études en liaison avec les services français concernés. Il lui demande si la somme dont font état les anciens employés de la concession de Shanghai a été localisée dans le cadre des recherches menées par les services français à Berne auprès des responsables bancaires suisses. Il souhaiterait également savoir, concernant la destination des fonds, s'il a été possible d'établir les droits des anciens employés de la concession sur la somme en question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59580

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9156

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)